



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT D'HISTOIRE
DE LA RÉFORMATION

Institut d'histoire de la Réformation



COURS D'ÉTÉ 2022

Du 7 au 11 juin

L'apôtre Paul dans la culture réformée, XVI^e-XVII^e siècles

Du 13 au 17 juin

Lieux d'éducation et formation dans la Réforme européenne

Université de Genève

Institut d'histoire de la Réformation

5 rue De-Candolle, CH-1211 Genève 4

L'Institut d'histoire de la Réformation (IHR) est un centre de recherche interdisciplinaire de l'Université de Genève, spécialisé dans l'histoire des Réformes entre le XV^e et le XVII^e siècle. La gamme des spécialisations des membres de l'Institut est large, allant de l'histoire intellectuelle jusqu'à l'histoire culturelle et politique ou à l'histoire des femmes et du genre.

Outre sa propre bibliothèque, l'IHR abrite celle de la Société du Musée Historique de la Réformation (en tout, environ 16'000 volumes et manuscrits) et se trouve à proximité de la Bibliothèque de Genève (plus de 1,5 million de livres et de manuscrits) et des Archives d'État de Genève.

Situé à Uni Bastions, le bâtiment le plus ancien de l'Université, l'IHR dispose de locaux qui offrent d'excellentes conditions pour la recherche dans les domaines de l'histoire des Réformes. Depuis 1999, il organise au semestre d'été un cours intensif d'une ou deux semaines à l'intention d'étudiant-e-s diplômé-e-s (MA), candidat-e-s au doctorat ou déjà postgradué-e-s en histoire, philosophie, littérature, histoire des religions ou théologie.

Présentation de nos cours d'été

Le but de cet enseignement est de permettre aux participant-e-s d'approfondir leurs connaissances dans un domaine historique particulier et de se familiariser avec le traitement des sources. Une attention spéciale est portée à l'apprentissage des méthodes utilisées dans l'étude de l'histoire intellectuelle et culturelle.

Chaque cours est donné du lundi ou mardi au vendredi (ou samedi) de 9h à 17h. Pendant la durée des cours, les participant-e-s ont des contacts directs avec les membres du corps enseignant de l'Institut et peuvent demander de s'entretenir avec eux de leurs recherches personnelles. À la fin du cours, celles et ceux qui se seront engagé-e-s activement, notamment lors des séminaires de l'après-midi, recevront une attestation. Les participant-e-s qui le demandent pourront, en accord avec leur institution et selon le travail fourni, obtenir un certain nombre de crédits ECTS (2 à 4).

Cours de l'année 2022

L'apôtre Paul dans la culture réformée, XVI^e-XVII^e siècles

Du 7 au 11 juin

Enseignant-e-s: Paul-Alexis Mellet, Daniela Solfaroli Camillocci et Ueli Zahnd

En raison de l'influence de Paul dans la tradition intellectuelle chrétienne de la première époque moderne, l'âge de la Réforme a pu être défini comme un « âge paulinien. ». Qu'il s'agisse des grands traités de théologie, de commentaires exégétiques ou de sermons, des écrits politiques ou des manuels de comportement, les épîtres pauliniennes représentent une inspiration permanente et une source d'autorité. Paul, l'Apôtre, incarne un exemple de vie, un modèle pastoral, mais il définit surtout la norme théologique, et ce dans des épîtres qui ne sont pas faciles à comprendre. Le profil religieux de Paul est également loin d'être simple : il est à la fois prophète, prédicateur, et converti illuminé par Dieu. Par conséquent, le travail de reconstruction exégétique et historique de la figure de Paul par la Réforme protestante a donné lieu à des débats d'ordre théologique tout autant que d'ordre politique et social. C'est cette réception complexe de Paul dans la culture protestante aux XVI^e et XVII^e siècles que ce cours d'été entend étudier, en s'arrêtant sur ses dimensions intellectuelles, politiques et sociales.

Si la Réforme est marquée par la réception de Paul, peut-on pour autant en conclure qu'elle détermine un « retour à Paul », en rupture avec le Moyen-Âge ? Quelle place spécifique est occupée par Paul dans la tradition réformée ? Et à quel Paul est-on revenu dans la théologie protestante par rapport aux interprétations pauliniennes de la tradition chrétienne ? S'agit-il du Paul scripturaire, comme les réformateurs le revendiquent, dans le sillage de l'appel *ad fontes* des humanistes, ou plutôt d'un Paul « augustinien », comme le remarque toute une branche de la recherche néotestamentaire actuelle ?

Lors des confrontations religieuses européennes, l'autorité de Paul sert par ailleurs à la prédication réformée pour consolider des groupes minoritaires ou en exil. Mais Paul est aussi considéré comme celui dont les injonctions à l'obéissance politique devraient être assouplies pour permettre une résistance au magistrat tyrannique.

Dans la littérature pastorale réformée, l'encadrement ecclésiastique des communautés est soutenu par la mise en avant des normes pauliniennes. Ces normes influencent également l'organisation des foyers, la compréhension des relations entre sexes, celle des liens familiaux et dans la domesticité.

Enfin, la question se pose de l'exemplarité de Paul pour la culture spirituelle protestante : est-il un véritable modèle de conversion, de vocation pastorale et de soumission des fidèles à la volonté divine ?

Ce cours permettra de souligner les tensions des lectures réformées de Paul, entre ordre et désordre, entre discipline ecclésiastique des communautés et contestation des autorités, entre modèles spirituels et dispositifs normatifs.

Programme

Mardi 7 juin : **La Réforme comme retour à Paul ? Introduction au cours**
(Paul-Alexis Mellet Daniela Solfaroli Camillocci, Ueli Zahnd)

- Après-midi — Étude de textes en rapport avec le cours et activités communes

Mercredi 8 juin : **Qui est Paul ? Constructions historiques et exégétiques**
(Ueli Zahnd)

- Séminaire — Étude de textes en rapport avec le cours

Jedi 9 juin : **Ordre, désordre et résistance** (Paul-Alexis Mellet)

- Séminaire — Étude de textes en rapport avec le cours

Vendredi 10 juin : **Charité et soumission. La discipline paulinienne et l'encadrement des communautés** (Daniela Solfaroli Camillocci)

- Séminaire — Étude de textes en rapport avec le cours

Samedi 11 juin : **L'exemplarité de Paul : modèles intellectuels et spirituels**
(Paul-Alexis Mellet, Daniela Solfaroli Camillocci, Ueli Zahnd)

- Conclusions du cours : perspectives et bilans. Table ronde conclusive.

Lieux d'éducation et formation dans la Réforme européenne

Du 13 au 17 juin

Enseignant-e-s: Paul-Alexis Mellet, Daniela Solfaroli Camillocci et Ueli Zahnd

Quels étaient les lieux d'enseignement et de formation à l'époque de la Réforme ? Si l'on peut envisager les universités, les académies et les écoles de ville comme des lieux d'enseignement traditionnels, au tournant du XVI^e siècle, le foyer familial et les communautés religieuses prennent de l'importance dans la formation des individus. En même temps, de nouvelles institutions sont créées, dans l'esprit humaniste, sans remplacer cependant entièrement les institutions anciennes. Or, comment fonctionnaient ces différents « lieux du savoir » ? S'articulaient-ils les uns aux autres ? Ce sont les questions que nous proposons d'étudier dans le cadre de ce cours.

L'historiographie a mis en évidence que l'enseignement académique se développe en Europe en rompant avec la tradition scolastique. S'appuyant sur la critique humaniste des universités, la Réforme a en effet contribué à créer de nouveaux établissements chargés d'instruire tant les étudiants que les pasteurs. Qui plus est, le XVI^e siècle connaît un nombre important d'autodidactes. Mis à part l'exemple célèbre d'Érasme, ni Melanchthon, ni Calvin, ni Théodore de Bèze n'ont fait d'études de théologie. Qu'en est-il toutefois des bases traditionnelles de l'enseignement, autant sur le plan institutionnel que sur celui de la méthode, des supports d'apprentissage et des enseignants ? A-t-on assisté à un véritable renouvellement des études ou bien l'inertie institutionnelle aurait-elle, en quelque sorte, marqué l'enseignement réformé tout comme ses idéaux de ré-formation ?

Pour les enfants, l'apprentissage commence cependant bien avant l'entrée dans une institution scolaire, puis s'approfondit en parallèle. Le cercle familial et les temples sont aussi considérés comme des lieux importants pour la formation chrétienne des jeunes et des incultes, par le moyen de manuels adaptés, de la prédication, de la prière domestique et de la catéchèse. Dans les villes passées à la Réforme, les magistrats ont-ils encouragé ces formes d'apprentissage ? Comment le corps ecclésiastique a-t-il réorganisé et encadré la formation de ce « simple » peuple qui, dans le discours religieux de ces mêmes années, est appelé à l'écoute et à la réelle compréhension de la Parole ?

Enfin, cet engouement du XVI^e siècle pour l'éducation se traduit également par un intérêt particulier pour les supports d'enseignement. Qu'il s'agisse de manuels de théologie systématique, de traités de méthode ou de dialogues scolaires, ce cours sera aussi l'occasion de découvrir ce matériel pédagogique, en interrogeant les enjeux, dispositifs et modalités d'apprentissage que ces outils préconisent.

Programme

Lundi 13 juin : **Lieux et modalités du savoir, 1400-1600 : enjeux et questions. Introduction au cours** (Paul-Alexis Mellet, Daniela Solfaroli Camillocci, Ueli Zahnd)

- Après-midi — Étude de textes en rapport avec le cours et activités communes

Mardi 14 juin : **Académies et universités (XVI^e siècle)** (Paul-Alexis Mellet)

- Séminaire — Étude de textes en rapport avec le cours

Mercredi 15 juin : **L'éducation des autodidactes** (Ueli Zahnd)

- Séminaire — Étude de textes en rapport avec le cours

Jendredi 16 juin : **Former les fidèles : écoles, temples, et foyers domestiques** (Daniela Solfaroli Camillocci)

- Séminaire — Étude de textes en rapport avec le cours

Vendredi 17 juin : **Outils et supports pédagogiques** (Paul-Alexis Mellet, Daniela Solfaroli Camillocci, Ueli Zahnd)

- Conclusions du cours : perspectives et bilans. Table ronde conclusive.

Exigences linguistiques

Le cours du matin sera donné en français ; le séminaire de l'après-midi se déroulera aussi bien en français qu'en anglais. Les candidat-e-s devront avoir une connaissance suffisante des deux langues pour pouvoir suivre les cours. Ils pourront cependant s'exprimer indifféremment en anglais ou en français. Ceux qui auraient de la difficulté à juger de leur niveau dans ces langues peuvent, avant de s'inscrire, contacter un membre du corps enseignant.

Dépôt de candidature

Le formulaire d'inscription doit être rempli en ligne d'ici au **19 avril**. Chaque candidat devra indiquer son souhait de participation à la première, la seconde, ou aux deux semaines de cours proposées. Une lettre de motivation, un curriculum vitae, une brève présentation des recherches menées dans le cadre du diplôme, de la thèse de doctorat ou des études postdoctorales, ainsi que deux lettres de recommandation signées (format PDF) devront être joints au formulaire. Les candidat-e-s ayant déjà suivi un cours intensif de l'IHR n'ont pas besoin des lettres de recommandation, mais doivent produire les autres documents mis à jour et s'inscrire également via le formulaire en ligne. Les candidatures seront examinées par le corps enseignant ; les candidat-e-s seront avisé-e-s de sa décision dans la semaine suivant le délai d'inscription.

Financement

L'admission à l'enseignement prend la forme de l'octroi d'une bourse de séjour résidentiel qui correspond à une prise en charge de l'hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner). **L'Institut ne participe pas aux frais de déplacement des participant-e-s.**

Dès la communication de leur acceptation, les candidat-e-s sélectionné-e-s s'engagent à pouvoir suivre l'intégralité des enseignements. Nous demandons aux candidat-e-s de bien évaluer leur participation en fonction de leur agenda. Tous désistements tardifs (moins d'un mois avant le début du cours) ou départs anticipés détermineront l'exclusion de la candidature pour les cours suivants organisés par l'Institut. Pour des raisons d'organisation, des frais d'annulation pourront être réclamés en cas de désistement tardif non motivé.

Corps enseignant

Paul-Alexis Mellet, licence, master I et II de Philosophie (Sorbonne-Paris IV), agrégation d'Histoire (Sorbonne-Paris I), thèse d'Histoire (Tours-CESR), habilitation à diriger des recherches (Sorbonne-Paris IV). Professeur de l'Institut d'histoire de la Réformation. Spécialiste de la première modernité dans les domaines de l'histoire théologico-politique, de l'histoire du livre et de celle des pratiques religieuses.

Daniela Solfaroli Camillocci, licence ès lettres (Pise), doctorat en histoire moderne (*Scuola Normale Superiore* de Pise), DEA en études réformées (Genève). Professeure de l'Institut d'histoire de la Réformation. Domaines de recherche et de publication : histoire culturelle et des pratiques religieuses ; histoire de la spiritualité ; histoire des femmes et du genre (XVI^e-XVII^e siècle).

Ueli Zahnd, études de théologie et de philosophie (Berne et Paris), DEA en études réformées (Genève), doctorat en philosophie médiévale (Fribourg-en-Brigau). Professeur de l'Institut d'histoire de la Réformation. Spécialiste de l'histoire intellectuelle des XV^e et XVI^e siècles, de leurs traditions de pensée et des continuités entre le moyen-âge tardif et la Réforme. Outre les méthodes traditionnelles de l'histoire intellectuelle, Ueli Zahnd explore les approches des humanités numériques.